

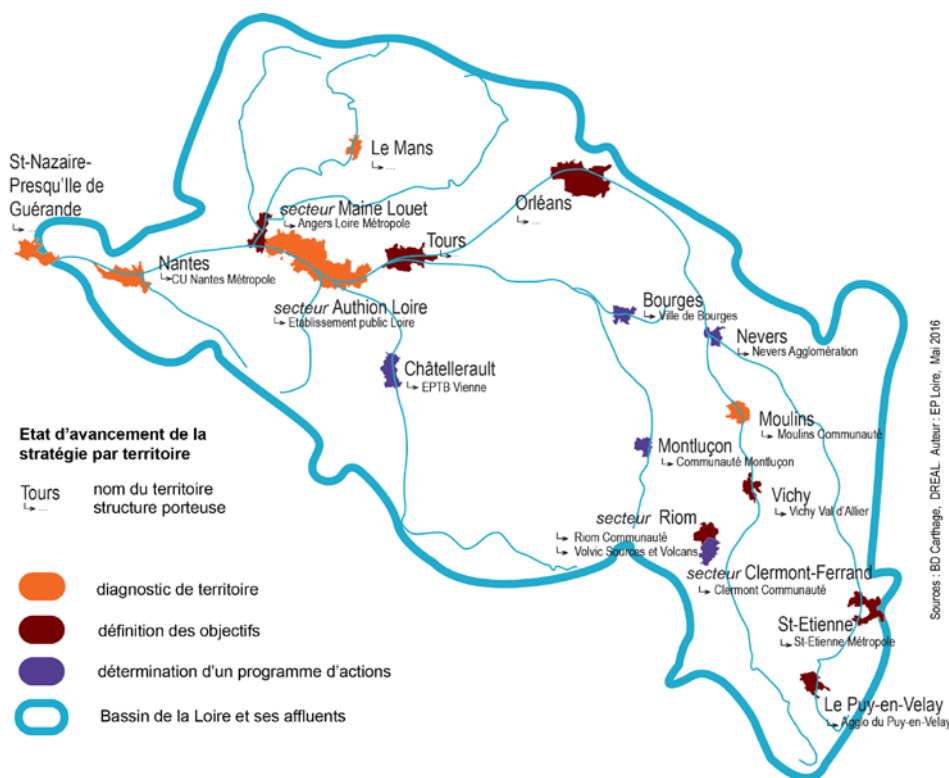
Avancement de l'appui de l'Établissement à l'élaboration des SLGRI

Parmi les territoires à risque important d'inondation (TRI) inclus dans le territoire d'intervention de l'Établissement, 12 d'entre eux concernent directement des villes ou EPCI membres, associés au pilotage de l'élaboration des stratégies locales de gestion des risques d'inondation (SLGRI) à mettre en place sur ces territoires.

Dans ce contexte, l'Établissement apporte son appui aux collectivités qui le souhaitent, afin qu'elles puissent bénéficier de son expertise et des connaissances acquises à travers le pilotage des actions conduites ces dernières années. Dans la continuité de l'action d'appui initiée en septembre 2014, et dans la perspective de l'élaboration des stratégies locales d'ici fin 2016, l'important travail d'accompagnement des collectivités du bassin se poursuit.

Abstraction faite des cas particuliers du TRI de Saint-Etienne, de celui du Mans en cours d'activation et de celui du Puy-en-Velay n'impliquant que de la participation à des réunions, l'Établissement accompagne 11 TRI (comprenant 13 SLGRI) dans les différentes étapes de construction des stratégies locales (Angers-Authion-Saumur, Bourges, Clermont-Ferrand-Riom, Montluçon, Moulins, Nevers, Nantes, Orléans, Saint-Nazaire, Tours, Vichy) en fournissant un apport méthodologique et technique adapté à l'avancement des démarches SLGRI sur ces territoires et aux demandes spécifiques des collectivités concernées :

- Parties prenantes allant de la compilation des données jusqu'à la fourniture de documents types ;
- Aide à la structuration et à l'organisation de la stratégie locale (définition des thèmes à traiter, mode de partage, etc.) ;
- Co-animation d'ateliers thématiques compte tenu de nos connaissances et compétences (gestion de crise, communication, etc.) ;
- Appui à la rédaction de la stratégie locale ;
- Co-porteur de la stratégie.



Afin de renforcer les échanges et la mutualisation à l'échelle du bassin fluvial, un réseau des structures porteuses des stratégies locales a été constitué au 2^{ème} semestre 2014. Celui-ci, animé par l'Etablissement et s'appuyant notamment sur un espace internet dédié, bénéficie la mise à disposition actualisée des informations et des données relatives à la mise en œuvre des stratégies locales, y compris celles issues des autres territoires, au-delà du bassin ou des groupes de travail nationaux auxquels participe l'Etablissement (Priorisation des financements, Etat initial et suivi de la SNGRI, Référentiel de vulnérabilité). Elles y sont présentées selon trois échelles (international-européen/national/bassin).

Zoom sur le TRI de Vichy : accompagnement de



Sur le TRI de Vichy, l'appui méthodologique et technique apporté à Vichy Val d'Allier (VVA) s'inscrit en cohérence avec les projets en cours sur le territoire, qui doivent permettre, d'une part, d'affiner la connaissance de l'impact d'une crue à l'échelle de l'agglomération, d'autre part, d'avancer notamment sur des propositions d'actions de prévention des inondations.

En effet, sur ce territoire, cinq études pluridisciplinaires portant sur des secteurs stratégiques ont été lancées par la collectivité en 2016. Elles ont pour objectifs d'aboutir à l'établissement d'un schéma global d'aménagement, basé sur un diagnostic multithématique comprenant un volet prévention des inondations, et de produire plusieurs avant-projets.

Par ailleurs, d'autres opérations spécifiques faisant l'objet d'accompagnements techniques de l'Etablissement sont menées, telles que la réalisation d'un plan de continuité d'activités (PCA) de services prioritaires en cas d'inondation, la préparation à la mise en œuvre d'un plan intercommunal de sauvegarde (PICS) et la réduction de la vulnérabilité des réseaux urbains.

Concernant l'élaboration du diagnostic de territoire, l'Etablissement a dans un premier temps mis à disposition un état des lieux des enjeux exposés selon différents scénarios de crue de référence. Ce travail de compilation et de fourniture de données a par la suite été repris, lors de l'application sur le territoire de l'agglomération du référentiel national de vulnérabilité aux inondations élaboré par le Ministère de l'environnement dans le cadre du groupe national dédié. Cette expérimentation a été menée par le CEREMA en étroite collaboration avec VVA et l'Etablissement.

L'Etablissement a également participé, dans un second temps, à la réalisation de l'état des lieux des dispositifs existants, en apportant une aide dans l'analyse qualitative des plans communaux de sauvegarde et de leur cohérence intercommunale, comme préalable à la mise en œuvre d'un PICS.

S'agissant des objectifs de la stratégie locale de Vichy, ils seront définis à partir des premiers résultats des études menées cette année. Dans cette perspective, l'Etablissement a proposé une trame structurée de document stratégique, conforme au projet de cahier des charges des SLGRI produit par les services de l'Etat et intégrant les enseignements des groupes de travail nationaux SNGRI auxquels il participe. Ce document se compose d'un rappel du cadre de l'élaboration des stratégies locales, d'une description des thématiques à traiter dans le diagnostic de territoire, et des différents volets à développer lors de la définition des objectifs de la stratégie.

Enfin, concernant le programme d'actions qui sera élaboré d'ici la fin 2016, l'Etablissement prévoit, comme il le fait déjà sur d'autres TRI qu'il accompagne, d'apporter une aide dans l'analyse des scénarios d'actions construits et de fournir des modèles de documents cadres pour sa rédaction.

N.B. De manière générale, l'implication de l'Etablissement sur le TRI de Vichy s'inscrit dans le prolongement et en déclinaison de l'étude 3P Allier qu'il a déjà réalisée et dont les résultats ont été livrés en juillet 2011.

Zoom sur le TRI d'Angers-Authion-Saumur : accompagnement de



Le TRI d'Angers-Authion-Saumur a été divisé en deux secteurs hydrauliquement cohérents :

- les vals de Maine et de Louet, soumis majoritairement à des inondations de plaine par la Maine et ses affluents,
- les vals d'Authion et de Loire, soumis principalement aux crues de la Loire et au risque de rupture de digue.

Sur le secteur des vals de Maine et de Louet, la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole (ALM), qui représente 9 des 11 communes concernées, a été identifiée comme structure porteuse de la stratégie locale de gestion du risque inondation. Pour réaliser le diagnostic de territoire et définir les objectifs de la stratégie, ALM a souhaité bénéficier d'un appui fort de l'Etablissement.

Le diagnostic de territoire des vals de Maine et de Louet a ainsi été réalisé par les services de l'Etablissement et son agent « de proximité » basé à Angers, en collaboration avec la Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire. Cet appui poussé sur ce territoire se justifie notamment par la connaissance fine acquise via les études globales portées sur le bassin de la Maine et les appuis apportés aux collectivités dans le cadre de la « Mission Maine » assurée par l'Etablissement depuis 2004. Ce diagnostic de territoire a été partagé avec les services et les élus d'ALM le 25 avril 2016, avant d'être présenté pour validation à l'ensemble des communes concernées le 23 mai dernier. La dernière étape de validation de ce diagnostic est sa présentation en comité de pilotage le 13 juin 2016.

Pour définir les objectifs de la stratégie locale, ALM souhaite engager une large concertation et donner l'occasion aux membres de la conférence des acteurs de s'exprimer par la voie d'un questionnaire rappelant le contexte général et déclinant les objectifs du plan de gestion du risque inondation (PRGI) pour les adapter au territoire des vals de Maine et de Louet. L'Etablissement poursuit l'accompagnement de la collectivité dans cette nouvelle étape.

Enfin, il est prévu que la construction du programme d'actions soit faite en laissant encore une grande place à la concertation. Des groupes de travail seront constitués et se réuniront à l'automne pour définir les mesures et les actions concrètes qui pourront être déclinées sur le territoire. L'Etablissement accompagnera la collectivité dans l'animation des groupes de travail et dans la rédaction du programme d'actions. Les retours d'expériences issus du travail réalisé sur les autres TRI seront partagés et valorisés pour appuyer Angers Loire Métropole dans cette dernière phase de travail.

Angers Loire Métropole, qui est également concerné par le secteur des vals d'Authion et de Loire du TRI, a par ailleurs engagé une étude fine de la connaissance des digues et remblais de second rang présents sur ce secteur et dont la gestion reviendrait à la communauté urbaine si leur rôle de protection contre les inondations était avéré. L'Etablissement a été sollicité par ALM pour l'appuyer techniquement dans la phase de rédaction du cahier des charges, de sélection du prestataire et pour le suivi de l'étude qui doit débuter durant l'été. Les conclusions de cette étude alimenteront directement le diagnostic de territoire du secteur des vals d'Authion et de Loire en cours de réalisation sur les communes des Ponts-de-Cé, Sainte-Gemmes-sur-Loire et Trélazé, ainsi que les propositions d'actions de la SLGRI sur ce secteur.

Il est à noter enfin que, dans le cadre des interventions de l'Etablissement au titre de la réduction de la vulnérabilité aux inondations des biens patrimoniaux, et dans le prolongement de la première expérimentation déjà réalisée sur ce territoire, il est prévu la mise à disposition d'ici la fin de l'année 2016 des éléments de diagnostic du volet « patrimoine culturel » destinés à alimenter la SLGRI des vals de la Maine et du Louet du TRI Angers/Authion-Saumur.

A titre d'information, un tableau de suivi détaillé de l'avancement de la démarche au 30 avril 2016, est produit en annexe.

Etat d'avancement de la démarche SLGRI sur le bassin de la Loire et ses affluents - 30/04/2016

TRI	Périmètre SLGRI	Animateur de la stratégie	Réunions SLGRI	Mise en place d'une gouvernance	Détail "Gouvernance"	Diagnostic de territoire	Détail "Diagnostic de territoire"	Définition d'une stratégie	Détail "Définition d'une stratégie"
ANGERS / AUTHION-SAUMUR	-Elaboration de deux sous-stratégies. -le périmètre de la SLGRI des vals de la Maine et du Louet dépasse les limites du TRI (+ 2 communes). -le périmètre de la SLGRI des vals d'Authion et de la Loire correspond aux limites du TRI.	-Angers Loire Métropole pour le secteur des vals de la Maine et du Louet. -Etablissement public Loire pour le secteur des vals d'Authion et de la Loire.	-24/09/2014 : 1er comité de pilotage SL des vals de la Maine et du Louet. -23/10/2014 : 1er comité de pilotage SL des vals d'Authion et de la Loire	Réalisée	Arrêté préfectoral	Réalisé sur le secteur d'Angers En cours sur le secteur d'Authion-Saumur	Diagnostic co-construit avec la DDT49	-	
BOURGES	Le périmètre de la SLGRI correspond aux limites du TRI. La prise en compte de la commune de Plaimpied-Givaudins a été envisagée.	Mairie de Bourges	-11/06/2013 : 1er comité de pilotage -02/06/2015 : Comité Technique n°5 -10/09/2015 : Comité Technique -22/10/2015 : Comité de pilotage -02/12/2015 : Comité Technique -12/01/2016 : Comité Technique -04/03/2016 : Comité Technique -20/04/2016 : Comité Technique	Réalisée	Arrêté préfectoral désignant les parties prenantes	En cours de finalisation et de rédaction	Diagnostic co-construit avec la ville de Bourges	En cours	Cohérence avec les objectifs du PGRI; Articulation autour des 7 piliers de la prévention des inondations
CLERMONT-FERRAND / RIOM	-Elaboration de deux sous-stratégies. -Le périmètre des deux sous-stratégies correspond aux limites du TRI (découpage d'ordre administratif). L'extension du périmètre de la SL au territoire de l'étude 3P (bassin versant de l'Allier) a été envisagée.	-Clermont Communauté pour le secteur de Clermont-Ferrand - Riom Communauté et Volvic Source et Volcan pour le secteur de Riom	-03/07/2014 : 1er comité de concertation sous-SL de Clermont-Ferrand -10/07/2014 : 1er comité de concertation sous-SL de Riom -Présentation de la démarche aux Elus en juin 2015 -14/12/2015 : Comité de pilotage (secteur Clermont) -29/01/2016 : Comité technique (secteur Riom) -25/02/2016 : Comité technique (secteur Riom) -03/03/2016 : Comité de pilotage (secteur Riom) -03/2016 : 1ère série d'ateliers thématiques (secteur Clermont) -05/04/2016 : Réunion des parties prenantes (secteur Riom) -04/2016 : 2ème série d'ateliers thématiques (secteur Clermont)	Réalisée sur le secteur de Clermont-Ferrand Réalisée sur le secteur de RIOM	Arrêté préfectoral pour le secteur de Clermont-Ferrand Arrêté préfectoral pour le secteur de Riom	En cours	Diagnostic co-construit avec Clermont Communauté et la DDT63	En cours	Sous la forme d'ateliers : -Gestion de crise -Alerte -Réduction de la vulnérabilité -Culture du risque; -Urbanisme - Gestion des cours d'eau
LE MANS	-Le périmètre de la SLGRI dépasse les limites du TRI (+ X communes). Cf nouvel arrêté correspondant.	Pas encore déterminé	-26/05/2015 : Réunion de travail	En cours (Liste des parties prenantes arrêtée)	Arrêté préfectoral désignant les parties prenantes Nouvel arrêté préfectoral désignant les parties prenantes (intégrant le secteur Sarthe Amont)	-	-	-	
LE PUY-EN-VELAY	Le périmètre de la SLGRI correspond aux limites du TRI	Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay	-17/10/2014 : Réunion DDT43 et collectivités -11/11/2015 : Comité de pilotage	Réalisée	Arrêté préfectoral désignant les parties prenantes	En cours	Diagnostic co-construit par l'agglomération du Puy en Velay et la DDT43	-	
MONTLUÇON	Le périmètre de la SLGRI correspond aux limites du TRI	Agglomération de Montluçon	-15/06/2015 : Réunion de travail -16/02/2016 : Comité technique -26/04/2016 : Comité de pilotage	Réalisée	Projet d'arrêté préfectoral	En cours	Diagnostic co-construit avec l'agglomération de Montluçon	En cours	Cohérence avec les objectifs du PGRI; Articulation autour des 7 piliers de la prévention des inondations
MOULINS	Le périmètre de la SLGRI correspond aux limites du TRI. L'extension du périmètre de la SL au territoire de l'agglomération ou à celui de l'étude 3P (bassin versant de l'Allier) a été envisagée.	Moulins Communauté	-06/05/2015 : Séminaire risque inondation -18/11/2015 : Lancement prestation (contre expertise aléa/EDD et SLGRI) -28/01/2016 : Comité technique	Réalisée	Projet d'arrêté préfectoral	-	-	-	
NANTES	-	Nantes Métropole (en cours)	-	En cours	-	-	-	-	
NEVERS	Il est prévu que le périmètre de la SLGRI dépasse les limites du TRI (échelle de l'étude EGRIAN / Agglomération de Nevers)	Communauté d'Agglomération de Nevers	-04/2015 : lancement de la procédure PAPI	En cours	-	En cours Sur la base de l'Etude EGRIAN	-	En cours de rédaction	Sur la base du PAPI en cours de procédure
ORLEANS	Le périmètre de la SLGRI dépasse les limites du TRI (+ vals d'Ouzouer, de Sully et de Dampierre)	Pas encore déterminé	-23/10/2015 : Réunion de présentation à la Préfecture 45 -29/02/2016 : Comité de pilotage -04/2016 : 1er série d'ateliers thématiques	En cours	-	En cours	Sous la forme d'ateliers : -Information, connaissance et culture du risque; -digues -Aménagement du territoire -Gestion de crise et post-crise	En cours	Sous la forme d'ateliers : -Information, connaissance et culture du risque; -digues -Aménagement du territoire -Gestion de crise et post-crise
ST-NAZAIRE / PRESQU'ILE DE GUERANDE	-Il est prévu l'élaboration de deux sous-stratégies. -Il est prévu que le périmètre de la SLGRI corresponde aux limites du TRI	Pas encore déterminé	-	-	-	-	-	-	
TOURS	Le périmètre de la SLGRI correspond aux limites du TRI	Pas encore déterminé	-10/2015 : 1ère série d'ateliers SLGRI -12/2015 : 2ème série d'ateliers SLGRI ; -29/02/2016 : Comité de pilotage -22/04/2016 : Comité de pilotage (suite)	En cours	-	En cours	Sous la forme d'ateliers : -Evolution du système de protection du territoire; -Projet de développement du val inondable; -Un territoire, des acteurs préparés.	En cours	Sous la forme d'ateliers : -Evolution du système de protection du territoire; -Projet de développement du val inondable; -Un territoire, des acteurs préparés.
VICHY	Le périmètre de la SLGRI dépasse les limites du TRI (+ 15 communes). Il correspond au territoire des 23 communes de Vichy Val d'Allier. L'extension du périmètre de la SL au territoire de l'étude 3P (bassin versant de l'Allier) a été envisagée	Vichy Val d'Allier	-24/03/2015 : 1er comité de pilotage -15/12/2016 : Réunion technique	Réalisée	Projet d'arrêté préfectoral	En cours	Diagnostic co-construit avec Vichy Val d'Allier	En cours	SLGRI alimentée par les projets en cours sur le territoire : - 5 projets urbains; -Démarche PCA; -Démarche vulnérabilité des réseaux; -Mise en place d'un PCS intercommunal